L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 OCTOBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. — E. DUBOURG.
E. DUVERGER. — S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 6 OCTOBRE.

AMENDEMENTS A LA CHARTE.

Le Conseil de Ville sur la proposition de M. Filleul, a chargé un comité de faire un rapport sur la charte de la Nouvelle-Orléans, afin de signaler les amendements et les modifications qu'il serait urgent d'y introduire. Cette initiative est de bon augure, et nous sommes persuadés que si le comité, dont la composition nous inspire une légitime confiance, prépare un rapport tel que nous le concevons, la législature s'empressera de réformer notre constitution municipale dans le sens qui lui sera indiqué.

La charte de la Nouvelle-Orléans est extrêmement défectueuse : les aldermen ont dû s'en apercevoir depuis longtemps. Que le rapport de MM. Gordon, Irwin, Bailey, Bennett, Gilmore, Filleul, Tracy, Campbell, Wiltz et Olivier, désignés par leurs collègues pour indiquer les amendements dont l'expérience a démontré la nécessité, que leur rapport, disons-nous, résume succinctement les renseignements qui leur seront fournis par les comités permanents des deux Conseils, et ce document non-seulement portera la conviction dans l'esprit des législateurs, mais amènera une révision que réclament les citoyens de tous les partis.

Nous n'allons pas faire une étude de la charte et indiquer tous les articles qu'il conviendrait de modifier. C'est un travail que nous avons déjà accompli en détail et sur lequel nous ne reviendrons pas. Nous ne voulons aujourd'hui toucher qu'à deux ou trois points.

La police de la Nile Orléans loin d'être une sauvegarde pour les citoyens, est une arme qui peut devenir dangereuse entre les mains de quelques chefs de parti. Les dernières émeutes ont fait voir ce que nous pouvions en attendre dans des circonstances critiques. Elle n'a montré ni vigueur, ni zèle, ni courage, ni esprit d'obéissance : au contraire, elle a semblé être disposée à se joindre aux perturbateurs. Elle a refusé d'obéir aux ordres du maire et de marcher contre les fauteurs de désordre. Elle a poussé l'indiscipline si loin qu'il a fallu l'écarter complètement et confier la garde de la ville aux citoyens de bonne volonté qui ont consenti à se former en patrouilles pour rétablir l'ordre et mettre les émeutiers à la raison.

Quelle est donc la cause de cette profonde désorganisation ? Nous la trouvons dans la malheureuse loi qui a créé le Bureau de police. Cette loi, on le sait, confie aux recorders la nomination de tous les officiers de police. Or, comme chaque recorder représente un District de la ville, il dresse sa liste de candidats, et ses collègues n'hésitent pas à l'accepter, car les membres du Bureau, pour faire nommer leurs créatures, ont besoin les uns des autres. Qu'en résulte-t-il ? C'est que chaque District ou plutôt chaque recorder a une police, mais que la ville n'en a pas. Une police composée des créatures d'un magistrat est acquise corps et âme à ce dernier à qui elle doit sa position. Le maire, dans ce système, n'est plus qu'un hors-d'œuvre : son autorité est nulle, il ne peut compter ni sur le respect, ni sur l'obéissance de la police.

Cet état de choses est-il tolérable ? Un cri de réprobation s'est élevé contre la police lors des dernières émeutes, et tous les partis se sont réunis pour demander une rigoureuse enquête. Cette enquête n'a pas été instituée et ne le sera pas. La police, d'ailleurs, retrouvera son énergie, son zèle et son homogénéité du moment que le Conseil Suprême qui la gouverne sera supprimé. Que la Législature balaie aux quatre vents ce monstrueux bureau de police qui n'a commis jusqu'ici que des fautes et qui a fait tant de mal à la Nile-Orléans, qu'elle rende au maire les pouvoirs dont elle l'a maladroitement dépouillé, qu'elle replace enfin l'administration municipale sur ses véritables bases, et personne n'aura plus désormais lieu de se plaindre. Quand le maire sera seul responsable des actes de la police, il ne désignera que des agents éprouvés, qui seront toujours prêts à faire leur devoir et qui considéreront leur dévouement comme acquis à toute la ville et non à un quartier ou à un magistrat.

Il est aussi question de supprimer un des deux Conseils. Nous n'approuverions pas ce changement. Deux Conseils se contrôlent mutuellement et rendent presque impossible le vote d'une ordonnance hostile à l'intérêt public. Toutes les mesures adoptées par un des Conseils sont discutées dans l'autre, et il s'écoule entre les délibérations un intervalle qui permet à la presse d'intervenir et à l'opinion de se dessiner, double garantie que ne posséderions pas si les intérêts de la ville n'étaient confiés qu'à une seule assemblée délibérante. Sans doute le seul fait de l'existence de deux assemblées n'assure pas le vote de toutes les mesures utiles, mais elle prévient au moins l'adoption de celles qui seraient nuisibles. Ce résultat n'est pas sans valeur.

Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

EUROPE.

Le steamer *Alps*, parti de Liverpool le 13 septembre, est arrivé à Boston le 28 du même mois. Les nouvelles qu'il apporte sont de quatre jours plus récentes que celles de l'*Arabia*. Nos journaux français ne nous sont point encore parvenus, mais nous allons traduire la chronique européenne telle que nous la trouvons dans les feuilles anglaises, en y ajoutant les avis reçus par l'*America* et que le télégraphe a transmis aux journaux de New York. Ces derniers avis vont jusqu'au 16 septembre.

C'est le 4 du mois dernier que l'expédition destinée à l'invasion de la Crimée a quitté Varna. Soixante-quatorze mille hommes de troupes d'élite se sont embarqués sur 700 navires, et on pensait que ce formidable armement serait devant Sébastopol le 10. On sait déjà par les dépêches reçues à la Nile-Orléans que le débarquement des troupes avait commencé à s'effectuer. Jamais encore flotte n'avait transporté une pareille armée et un matériel de guerre aussi complet. Chevaux, munitions, artillerie, substances, tentes, &c, tout a été embarqué sur les bâtiments de la flotte. C'était un spectacle admirable et unique dans les fastes de l'histoire que celui de ces 700 navires appareillant à deux jours d'intervalle au milieu du tonnerre de l'artillerie. La flotte, forte de 3,000 canons, avait à bord 25,000 marins ; les troupes de terre se composaient de 20,000 Anglais, 35,000 Français, 10 000 Egyptiens, 5,000 Tunisiens et 5,000 soldats de nationalités diverses. L'escadre anglaise a mis à la voile le 3 septembre. Le maréchal St Arnaud n'a quitté Varna que le 5 avec la division turque.

Les alliés en débarquant doivent se retrancher dans une forte position. Ils marcheront ensuite contre les Russes si ceux-ci se présentent ou occuperont les hauteurs qui environnent la ville. Le fort Constantin, qui a cent dix canons, sera bombardé par l'escadre. Quant aux préparatifs de défense des Russes, on n'en sait encore rien. Les alliés paraissent décidés à agir promptement et vigoureusement.

Le *Constitutionnel* publie une lettre de Vienne dans laquelle on lit : « Le siége de Sébastopol sera un jeu d'enfant. De même qu'à Toulon en 1793, le sort de la flotte russe dépendra de la prise d'une position qui n'est pas très forte. Tout le matériel de siége est à bord de la flotte alliée, y compris les fascines et les sacs de terre. On n'a jamais vu un corps d'ingénieurs aussi nombreux et aussi instruits. »

L'embarquement des troupes à Varna s'est fait en un jour. Quant au débarquement il a dû s'opérer en quelques heures, grâce aux précautions prises d'avance et aux innombrables préparatifs confiés aux ingénieurs français. Le général Canrobert devait débarquer le premier avec sa division ; il a exprimé le désir qu'une division anglaise partageât cet honneur avec les Français, afin que le drapeau des deux peuples fût représenté à la première bataille.

Le maréchal St-Arnaud a adressé la proclamation suivante à la division française :

Soldats ! — Vous venez de donner de nobles exemples de persévérance, de calme et d'énergie au milieu des circonstances pénibles que nous ne devons pas oublier.

L'heure est venue de combattre et de vaincre. L'ennemi n'a pas attendu votre arrivée sur le Danube. Ses colonnes démoralisées, détruites par la maladie, se retirent avec difficulté. La Providence a voulu peut-être nous épargner de nouvelles épreuves dans ces contrées malsaines. C'est la Providence aussi qui nous appelle dans la Crimée, pays aussi salubre que le nôtre, et à Sébastopol, siége de la puissance russe dans ces mers, où nous allons ensemble chercher les garanties d'une paix future et de notre retour chez nous. L'entreprise est grande et digne de vous. Vous l'accomplirez avec l'aide des forces militaires et maritimes les plus formidables que le monde ait jamais vues. Les flottes alliées, avec leurs 3 000 bouches à feu et leurs 25,000 braves marins, vos émules et vos compagnons d'armes, transporteront sur le sol de la Crimée une armée de ces Anglais dont vos pères ont appris à respecter la brillante valeur, une division choisie de ces soldats ottomans qui viennent de donner, sous vos yeux, tant de preuves de bravoure, ainsi qu'une armée française que je puis et que je suis fier d'appeler l'élite de toutes nos forces militaires.

Je vois ici plus que des gages de succès : je vois le succès même.

Généraux et officiers de toutes armes, vous partagerez avec vos soldats et vous leur inspirerez la confiance dont je suis rempli.

Nous saluerons bientôt les trois drapeaux réunis sur les remparts de Sébastopol, du notre acclamation nationale : *Vive l'Empereur !*

Au quartier-général de Varna, 25 août 1854.

A. St Arnaud.

La défense de Sébastopol a été confiée au prince Menschikoff. Il attache une grande importance aux fortifications d'Oczakoff et de Kherson : plusieurs milliers d'hommes y travaillent encore.

Le bruit courait à Varna que l'amiral Hamelin s'était énergiquement opposé à l'expédition, mais que le maréchal St Arnaud avait déclaré prendre toute la responsabilité.

Les habitants d'Odessa sont en proie aux plus vives alarmes ; ils s'attendent à une nouvelle attaque. Le commandant militaire de la place, le général Krusenstern, a invité les habitants de réduire la ville en cendres, si les alliés tentaient de s'en emparer, et de se retirer en masse à Tiraspol. La population semble disposée à cette occasion ; elle termine en ces termes : « Malheur à ceux qui resteront ; la dernière heure aura sonné ; ils auront d'éteindre le feu ! »

Baltique.

Le bruit que la flotte alliée de la Baltique devait retourner en France et en Angleterre a répandu une certaine terreur dans le commerce de ces deux pays. On craint que la flotte russe ... des bâtiments marchands. Cette crainte ne nous paraît pas fondée. En ce que la flotte alliée livrerait ainsi sans défense le commerce anglo-français ? Si elle doit s'éloigner elle ne quittera sans doute la Baltique qu'au moment où l'approche de l'hiver rendrait impossible la sortie des bâtiments russes.

Un détachement anglo-français a débarqué à Ekenaes, près de Sweaborg et après avoir détruit quelques chaloupes canonnières a mis le feu à la ville.

Les troupes françaises sont retournées en France. Le maréchal Baraguay d'Hilliers est allé à Berlin.

Le Danube.

Les Russes ont positivement évacué Brailow et Galatz. La navigation du Danube est donc libre. Le lieutenant-général Luders a transporté son quartier-général de Galatz à Reni après avoir détruit les fortifications de la ville.

Le comte Coronini, à la tête de 4,000 Autrichiens, est entré à Bucharest le 6 septembre et a été reçu par Omer Pacha à la tête d'une division turque et d'un détachement de milice valaque. Le correspondant du *Daily News* de Londres écrit à ce journal que des dissentiments ont déjà éclaté entre le commandant en chef turc et les généraux autrichiens.

Les Russes font de grands préparatifs de défense en Bessarabie. Il arrive constamment des renforts à Ismail. Aucun étranger ne peut voyager dans la province.

Asie.

Le corps d'armée russe qui opérait contre les Turcs sous les ordres du prince Bebutoff, a fait subitement un mouvement rétrograde vers Gumri. On ne sait pas si cette retraite a été dictée au commandant russe par la présence de Schamyl qui se trouvait près de Tiflis avec des forces considérables, ou par la nouvelle des manœuvres des alliés dans la mer Noire.

Les Russes ont abandonné Bajazid que les Turcs sont venus immédiatement occuper.

On écrit au *Times* de Londres qu'il y a rupture ouverte entre la Perse et la Porte.

Autriche.

On assurait que le comte Buol devait être remplacé par le comte Frederick, le nouveau ministre à Berlin.

Un plénipotentiaire du prince Daniel est venu offrir à l'Autriche l'allégeance du Montenegro, moyennant une subvention annuelle.

L'Autriche a fait connaître officiellement aux représentants des puissances occidentales la réponse du Czar, ainsi que sa propre résolution de garder provisoirement la neutralité. La France et l'Angleterre se sont déclarées satisfaites de l'attitude de l'Autriche. Dans sa réponse, le Czar exprime son étonnement de ce que l'Autriche lui ait transmis des propositions qui le condamnent seul à toutes les concessions. Il regrette cependant de ne pouvoir accepter ces dernières ouvertures du cabinet de Vienne. Il a fait toutes les concessions compatibles avec l'honneur, et il ne lui reste plus qu'à tenter le sort des armes. Il a ordonné à ses troupes de retraverser le Pruth et de rentrer en Russie : il attendra dans ses Etats que des conditions plus acceptables lui soient proposées. Il évitera soigneusement toute espèce de complication, mais il repoussera vigoureusement les attaques dirigées contre lui.

Italie.

Le gouvernement de Modène a ordonné aux habitants de la ville de Carrare de livrer, dans quinze jours, toutes les armes qu'ils possèdent.

—De nouvelles exécutions ont eu lieu à Parme.

France.

Il y a toujours de grandes manœuvres au camp de Boulogne. L'empereur a passé, le 13 septembre, une revue de dix mille hommes à Ambleteuse. Un grand simulacre de combat a eu lieu le 14. Quarante mille hommes se sont avancés pour attaquer Boulogne que défendaient un nombre égal de troupes. Boulogne, selon le programme de cette solennité militaire, devait tomber entre les mains de l'ennemi : ses défenseurs ont donc capitulé après avoir brûlé une énorme quantité de poudre et fait un effroyable vacarme.

Le ministre de France à Berlin a été rappelé et M. Ferdinand Barrot nommé à sa place.

Le gouvernement se propose de négocier un emprunt de 400 millions de francs.

L'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, a été assignée comme résidence aux prisonniers de guerre.

Le choléra disparaît rapidement de Paris.

Espagne.

Le parti républicain travaille l'Espagne : il a une organisation plus puissante qu'on ne le pensait d'abord et son action se fait sentir dans toutes les provinces du royaume. Le chef reconnu de ce parti est le marquis d'Albarda.

La reine Christine est arrivée à Lisbonne. Elle voyage sous le nom de comtesse d'Irameda et doit s'embarquer à Oporto pour la France.

Le comte Montemolin a adressé aux carlistes une circulaire dans laquelle il les engage à rester calmes et à attendre les événements.

Le Courrier des Etats-Unis.—Ce journal nous reproche de « rejeter sur *les étrangers* la responsabilité des tristes épisodes qui assombrissent, depuis quelque temps, la chronique quotidienne de l'Union. »

Où diable le *Courrier des Etats-Unis* prend-il ce qu'il publie-là ? A-t-il vu quelque part dans nos colonnes que nous accusions *les étrangers* ? S'il en est ainsi, qu'il signale l'article, le passage, l'alinéa, le mot.

Ce n'est pas le tout d'affirmer cavalièrement, comme le fait notre confrère de New-York, il faut aussi prouver. Or, c'est cette preuve que nous attendons.

Il est vrai que nous avons reproché aux Irlandais du Nord leur intolérance et leurs perpétuelles agressions. Ce reproche, nous le maintenons, mais pour l'avoir adressé à la fraction turbulente de la population irlandaise, accusons-nous LES étrangers ? Voilà certes une étrange manière de raisonner.

Nous ne sommes nullement disposés à abdiquer la liberté de nos opinions, et lorsque nous verrons des perturbateurs quelque part, qu'ils soient de l'Ancien ou du Nouveau-Monde, Irlandais, Hottentots, Cochinchinois ou Américains, nous flétrirons leur acte sans nous préoccuper d'ailleurs de leur nationalité. Nous ne croyons nullement offenser nos concitoyens d'origine étrangère en stigmatisant ceux de leurs nationaux qui violent la loi et troublent l'ordre public. Hésitons-nous à condamner nos compatriotes de naissance quand nous les croyons coupables ?

Ceci n'est point une justification : nous en avons si peu besoin que nous dédaignerons à mériter les reproches du journal français de New-York en persévérant dans la ligne de conduite que nous nous sommes tracée et qui se concilie seule avec nos idées sur l'indépendance de la presse.

M. Soulé.

Voici le texte de la lettre que M. Soulé a adressée au rédacteur du *Diario* en réponse à l'article de ce journal :

Monsieur,—Le ton et la forme de l'article que vous avez publié dans votre numéro d'hier, me laissent facilement entrevoir par quelles influences il a été dicté. Je vous ferai l'honneur de vous adresser quelques mots en réponse.

J'ai quitté Madrid, monsieur, parce que tel a été mon bon plaisir, et je n'ai à rendre compte à personne ni de mes démarches, ni des motifs qui les déterminent.

Je ne crains pas plus les impertinents que les sicaires.

Le peuple surtout, monsieur, ne m'inspire aucune crainte.

Le peuple respecte ceux qui le méritent, et ne flétrit de sa réelle l'infamie que les misérables qui le flattent et le trompent. Le peuple est bon, mais n'assassine pas.

Les perfides insinuations qui pullulent dans votre article ne sont pas dignes d'examen et ne justifient pas même le mépris.

Je vous laisse l'honneur de verser dont vous les avez couvertes, et à ceux qui les ont dictées, l'infamie de leur invention.

Je suis votre dévoué serviteur,

P. Soulé.

La vente de Cuba.—Plusieurs journaux du Sud et de l'Ouest ont déclaré que le gouvernement américain avait ouvert avec M. Costa, ministre d'Espagne à Washington, des négociations pour l'achat de l'île de Cuba. Le *Times* de New-York assure qu'il n'en est rien et que M. Costa a plus d'une fois démenti ce bruit dans des circonstances particulières. Le ministre espagnol aurait même ajouté que jamais cette vente n'aurait lieu, qu'on n'y a jamais pensé en Espagne et qu'aucun cabinet ne voudrait prêter l'oreille aux ouvertures qu'on lui ferait à ce sujet le gouvernement américain.

Concert.— Des artistes et des amateurs doivent donner, demain soir, dans la salle des Odd-Fellows, un grand concert au bénéfice des malades indigents de Galveston et de leurs familles. Lehmann dirigera l'orchestre, et la présente liste de cet excellent artiste, si populaire dans toutes les classes de notre population, est déjà une garantie de succès. On verra plus loin le programme de la soirée : il est composé avec tact et discernement.

Le steamer *Hermann* dont le retard commençait à inspirer d'assez vives inquiétudes à New-York, est arrivé dans cette dernière ville le 25 septembre, venant de Brême et de Southampton.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

La Fièvre Jaune.—Charleston, 3 octobre—... de la fièvre ... 72.

Savannah, ... la fièvre ...

M. Page, ... de la Banque ... à la ... dans cette ville ...

Mobile, 5 octobre.—Il y a ... de la fièvre ...

Le Sénateur Clayton et les Know Nothings.

Wilmington, Delaware.—L'honorable M. Clayton ... il se propose ... fortement ... les "Know-Nothings."

New-York, 3 octobre.—Le steamer Black Warrior est arrivé ici de la Nile-Orléans via la Havane.

Fleurs de salon.—Sous ce titre, M. V. Eugène Macarthy, artiste de goût et de talent vient de publier deux délicieuses polkas qu'il dédie à Miles Anaïs Boudousquié et Delphine Pontalba. Ces deux bluettes sont dignes de la réputation que s'est déjà acquise l'auteur. Fraîches, gracieuses, écrites dans le style des meilleures compositions de ce genre, elles méritent de trouver place sur tous les pianos et dans tous les salons.

Le choléra.— Cette maladie a presque entièrement disparu des villes du nord et de l'ouest où elle sévissait récemment.

M. Merrick a été élu juge du district d'Est-Féliciana en remplacement de juge Spalding, démissionnaire. M. Merrick a dû, dit-on, son élection aux Know-Nothings.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Officiers de police.—Mercredi après-midi, le nommé Kelly se rendit au poste du Premier District et se plaignit d'avoir été grossièrement insulté par l'homme de garde Jennings, dans la rue Julia. Le capitaine Moynan envoya le sergent Garrick pour s'assurer de ce qui s'était passé entre Kelly et l'agent. Ce dernier, qui avait lui-même adressé des injures au sergent puis tira un pistolet chargé en plaça le canon sur la poitrine de Garrick et menaça de faire feu. Garrick lui écarta le bras, mais Jennings ayant fait une seconde fois le même geste, le sergent, voyant que tout autre moyen de défense lui était impossible, asséna à son adversaire un coup de bâton sur la tête et l'étendit sur le trottoir. On transporta Jennings à l'hôpital de Charité, à cause de la gravité de sa blessure.

Le capitaine Moynan semble décidé à remplir fidèlement son devoir. Il a rayé momentanément de la liste d'officiers le sergent O'Sullivan, pour n'avoir pas dénoncé un agent qui s'est absenté quinze jours de son poste. O'Sullivan a été très impertinent à l'égard du capitaine. Aux questions de celui-ci, il a répondu qu'il ne permettrait à personne de lui poser des questions.

Autre victime de l'émeute.—James Moran, qui avait reçu, dans la nuit du 11 septembre, lors des émeutes, une balle dans la tête et un coup de poignard dans le dos, a expiré à l'Hôpital de Charité. Le coroner a pratiqué ce matin la levée du corps. Moran avait été recueilli dans la rue du Canal par l'officier de police Turving du Deuxième District, qui l'avait fait transporter à l'hôpital.

Contre les ordonnances.—Jeremiah Sullivan, ferblantier de la rue Poydras, répondra, le 12 du courant, à l'accusation d'avoir encombré le trottoir et voulu empêcher le député commissaire des rues de remplir son devoir.

Acquitté.—M. Boylan a établi, à la satisfaction du recorder, qu'il a loué la boutique de la rue Melpomène que Louis Bachone l'accusait d'occuper de force.

Filou.—Des témoins ont prouvé hier que John Cowey a adroitement enlevé une somme de $10 de la poche de James Quinn, qui s'était endormi dans un restaurant de la rue St Charles. John devra se présenter devant la première cour de district.

—Michael Rielly a été envoyé devant le même tribunal, sous prévention d'avoir volé une boîte de biscuits dans la cale du navire à bord duquel il travaillait.

Deuxième District.

Coup de poignard.—Le nègre Edouard, appartenant à M. Rigaud a poignardé un esclave de M. Michoud. Le médecin ne pense pas pouvoir sauver le blessé. Edouard est en prison.

Mauvaise mère—Clara Schomming est accusée d'avoir abandonné son enfant âgé de six jours, chez Mme Celis, dans la rue St Jean Baptiste.

Voies de fait—A. Bertin s'est porté à des voies de fait contre Mme Hickey qui ne lui avait pas offert de provocation. L'interrogatoire sera lieu bientôt.

Recel.—Elizabeth Guillaume f. c. l., qui demeure dans la rue Dauphine, a subi hier un interrogatoire et a été envoyée devant la Première Cour de district, sous prévention d'avoir reçu une bague en or de la valeur de $150, qu'elle savait avoir été volée à Mme Vve E. A. Canon, par l'esclave William. On a trouvé la bague chez l'accusée.

Vol.—Le recorder a ordonné hier l'arrestation d'un individu qui a volé des planches sur la Levée.

En arrêt.—L'esclave Catherine, appartenant à Mme Kennedy, est en prison pour avoir fait précipiter Madeleine Laurent f. c. l., du haut de l'escalier d'une maison de la rue Dauphine, et l'avoir grièvement blessée.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps d'un homme trouvé flottant dans le fleuve, près la rue du Canal. Verdict : Noyé. Le juré n'a pu apprendre son nom. Le défunt paraissait âgé de 35 ans ; il était maigre et était vêtu d'un pantalon à raies et d'une chemise de gingas.

Une autre enquête a été tenue, à bord du bateau à vapeur Belle Sam, sur le corps de Joseph King, Portugais. Verdict : Mort d'une attaque d'apoplexie. King avait 33 ans, c'était, dit-on, un homme sobre et industrieux.

Quatrième District.

Ivre et dangereux.—La police a arrêté, dans la rue Josephine, le nommé Charley Thompson qui s'était trop souvent désaltéré et chancelait sur le trottoir un pistolet chargé à la main. On a trouvé sur lui de la poudre, des balles, des capsules, un petit arsenal enfin.

Rixe.—Une rixe dont nous n'avons pu apprendre l'origine, a eu lieu mercredi dernier, sur le marché de la rue des Magasins. Six des perturbateurs ont été arrêtés et conduits au poste où ils resteront jusqu'à ce que le recorder les fasse comparaître devant lui.

Triste accident.—Un matelot est tombé, mercredi, d'un des mâts d'un navire, s'est cassé un bras et grièvement blessé à la tête. On ne pense pas pouvoir le sauver.

Un philosophe ou un fou.—Dans la Marne, on a repêché dernièrement le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une cinquantaine d'années, resté également inconnu. Dans les poches de ses vêtements, on a trouvé l'écrit suivant :

« Je donne mon âme au diable et mon cadavre à la terre quand on l'aura retiré de l'eau. Voici en deux mots mon histoire : Jusqu'à l'âge de 29 ans, j'avais été employé dans le commerce, lorsque la mort d'un oncle, seul parent qui me restait, vint me mettre en possession d'une quantité assez rondelette de billets de mille francs. Je me fis alors cette réflexion : La vie n'est qu'un passage, passons-le gaiement, comme dit la chanson du père Barbançon, bon, bon !......

« En convertissant mon capital en rentes, je n'aurais eu que de quoi vivoter. J'ai donc fait de mes billets de mille francs quinze paquets, et je me suis dit, j'ai encore quinze ans à bienvivre dans ce domicile fixe, portant ma fortune dans ma ceinture, j'ai, comme Joconde, parcouru le monde, et, aujourd'hui 25 août 1854, j'ai dépensé ma dernière pièce de vingt francs, et je me trouve fumant un cigare dans une vorte prairie. La Marne coule à mes pieds ; comme j'ai sur moi tout ce qu'il faut pour écrire, je trace ces quelques lignes, je les enferme dans la petite boîte dans laquelle on les trouvera je détruis tous mes papiers afin de faire disparaître tout indice de mon identité.

« J'avais un beau nom, le titre de baron, mais je n'ai jamais été ambitieux des grandeurs. Pour moi, le bien-vivre était le nec plus ultra du bonheur. Par bien vécu.—Mon cigare est terminé.—Mon tombeau coule à mes pieds. Adieu ! »

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE XI.

Fin de la confession.

Avec le soleil, avec la lumière, viennent ces deux terribles fantômes du jour :

Le souvenir et la réflexion.

Je vis venir le soleil avec l'effroi du condamné à mort qui voit entrer le matin, dans son cachot, le geôlier qui vient lui annoncer l'heure de l'exécution.

Il s'agissait de prendre un parti ; mais tout en moi était terreur, incertitude, chaos.

Je n'en eusse jamais eu la présence d'esprit, si presque tout n'avait été réglé d'avance par Orsola.

Sa mort même jetait sur tous les événements de cette fatale nuit un vague plus grand encore, et surtout écartait les soupçons de moi.

Mon adoration pour cette créature était proverbiale ; on ne pouvait donc pas me soupçonner d'avoir contribué à sa mort.

D'ailleurs, le chien, que l'on retrouverait mort quelque part, serait une preuve que, n'étant pas arrivé à temps pour la secourir, je l'avais vengée.

Je n'avais sur moi aucune trace de ce terrible témoin que rien ne fait disparaître, le sang. Avec un peu de bonne volonté et de raison, je parvins donc à retrouver mon sang froid.

Seulement, ce qui me remplissait de terreur, c'était la fuite de Léonie.

Mais, en supposant que Léonie se retrouvât, elle ne pouvait accuser qu'Orsola, et Orsola était morte.

Je montai dans ma chambre, je fis disparaître toutes les traces de l'orgie de la veille, j'avais vu un trait ce qui restait dans la bouteille, je réparai un peu le désordre de ma toilette, et je me tendis tout courant chez le maire de Viry.

C'était un brave homme, un simple paysan enrichi comme je l'avais été moi-même, et à qui cette communauté de travaux et de préoccupations avait inspiré pour moi une grande sympathie, une profonde confiance.

Je lui débitai la fable que nous avions préparée avec Orsola, c'est-à-dire que les deux enfants avaient disparu, et que leur fuite coïncidait tellement avec le départ de M. Sarranti et le vol des cent mille écus repris la veille chez le notaire, et enlevés de mon secrétaire brisé, que je n'hésitais pas à l'accuser de ce vol et de cet assassinat.

Pauvre père ! murmura Dominique, en levant les mains et les yeux au ciel.

—Oui, mais puisque le ciel me punit, s'écria le mourant, puisque je lui rends moi-même cette pureté que j'avais ternie, il faut me pardonner mon père ; car, comment voulez-vous que Dieu me pardonne si vous ne me pardonnez pas.

—Continuez, dit le moine.

—Quant à moi, voici comment j'expliquai ma terrible absence.

Je n'étais rentré la veille que très-tard. Croyant tout le monde couché, j'étais monté tout à ma chambre, et m'étais couché moi-même. La porte, je m'étais éveillé avec le jour, m'entendant aucun bruit dans ma maison, je m'étais levé, en passant dans mon cabinet, j'avais trouvé le tiroir de mon secrétaire forcé, j'étais passé dans la chambre des enfants, elle était déserte, j'étais passé dans celle de mes enfants, elle était vide ; j'avais appelé, personne n'avait répondu.

J'étais descendu, j'avais cherché, et enfin, dans le jardin, j'avais trouvé le cadavre d'Orsola étendu dans son sang.

Le maire de Viry ne me fit pas même l'honneur de douter ; il se rendit avec moi au château, et dressa le procès-verbal.

Je revins au château où il n'avait pas été procédé aux recherches.

Dès lors, il fut décidé que l'on ferait ... de Paris.

Le voyage, je passai un an en Italie, un an dans les Flandres ; mais à chaque lever de soleil qui me rappelait ce terrible lever de soleil du 20 août, je me demandais si l'on ne découvrait pas en ce moment même, en France, quelque indice qui viendrait à l'étranger me dresser tout à coup contre moi.

Je revins en France.

Un soir, en traversant l'Auvergne, où j'avais demandé l'hospitalité dans une chaumière, j'entendis mes hôtes faire le récit de la vie d'un homme de bien, dans les plus minutieux détails.

C'était, comme je vous l'ai dit, un pauvre gentilhomme de l'Auvergne, qui, à la suite d'une querelle assez futile, était battu en duel, et avait tué son meilleur ami.

A partir de ce jour, cet homme avait vendu son château, ses fermes, ses terres, ses troupeaux ; il avait distribué son bien aux pauvres, et demandé à de bienfaisants travaux, à des actions louables, l'oubli de cet assassinat involontaire.

Seulement, lui le faisait par remords.

Mais voilà ce que je me dis : un homme qui aurait commis un crime réel, un meurtre véritable, n'échapperait-il par un soupçon, en créant autour de lui une réputation semblable à celle que s'était faite cet homme ?

J'aimai donc par précaution, par égoïsme, par terreur, ce que cet homme fait par remords.

Je revins à Paris, je cherchai un lieu d'habitation, je trouvai cette maison que j'achetai, et j'entrepris cette grande œuvre de philanthropie qui m'a fait, à moi aussi, cette réputation d'homme de bien, au milieu de laquelle je vais mourir.

Maintenant, moi mort, mon père, ma mémoire est à vous ; faites-en le sacrifice à l'innocence de M. Sarranti, obtenez sa grâce comme conspirateur, moi, je me suis chargé de prouver son innocence comme assassin.

—Mais croira-t-on à la déposition d'un fils en faveur de son père ?

—J'ai prévu cette objection, monsieur ; prenez cette clef, — le mourant tendit au moine une clef qu'il tenait cachée sous son oreiller ;—ouvrez le deuxième tiroir du secrétaire, vous y trouverez un rouleau de papier cacheté de trois cachets.

Dominique se leva, prit la clef, ouvrit le tiroir, et en sortit le rouleau de papier.

—Le voilà, dit il.

—N'y a-t-il rien d'écrit dessus ?

—Si fait, monsieur, il y a : Ceci est ma confession générale devant Dieu et devant les hommes, pour être, si besoin est, rendue publique après ma mort.

« Signé : Gérard Tardieu. »

—C'est cela, mon père ; ce papier contient mot pour mot, et tout entier écrit de ma main, le récit que je viens de vous faire. Moi mort, disposez-en, je vous relève du secret de la confession.

Le moine serra, avec un mouvement de joie et de triomphe involontaire, le papier contre sa poitrine.

—Maintenant, mon père, dit le moribond, ne me consolerez-vous point par quelques paroles d'espérance ?

Le moine s'approcha, grave et lent ; on eût dit que son visage levé au ciel, s'éclairait d'une lumière divine.

Vu ainsi, il semblait l'idéal de la charité humaine.

Le mourant, qui sentait venir le pardon, se souleva afin d'aller au-devant de lui.

—Mon frère, dit-il, peut-être faudrait-il prier du Seigneur une plus haute et plus puissante intercession que la mienne, pour qu'il vous pardonnât. Mais moi, comme homme, comme fils, comme prêtre, je vous pardonne.

Dieu veuille ratifier l'absolution que je supplie de faire descendre sur votre tête !

Au nom du Père qui est la bonté, du Fils qui est le dévouement, et du Saint Esprit qui est la foi.

Et il posa doucement ses deux mains pâles et blanches sur le crâne nu et décharné du moribond.

—Maintenant, mon père, que me reste-t-il à faire ? demanda M. Gérard.

—Priez, dit le moine.

Et il sortit lentement, les mains jointes, priant le Seigneur de permettre qu'il emportât avec lui tout ce qu'il y avait de mauvais, de misérable et de bas dans cet homme qui allait mourir.

Derrière lui, le moribond retomba sur son lit, la face contre son oreiller, et aussi immobile que si l'âme était déjà séparée du corps.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

(A continuer.)

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

J'ai vu dans plusieurs journaux de la Nouvelle-Orléans, un avis de MM. Shiff & Co, par lequel ils avertissent les planteurs, que, d'après un arrangement conclu avec M. Louis De Saulles qui se dit cessionnaire de la patente de *M. Melsens*, pour les Etats-Unis, ils sont les seuls autorisés à percevoir des planteurs qui feront, pour la roulaison prochaine, usage du Bi-sulfite de chaux dans la fabrication du sucre, d'après le *procédé Melsens*, une somme de trois piastres par barril, à la fabrication de cet article ...

... P. MARCELIN.

N. Orléans, 5 octobre 1854. 5 oct—3

AVIS IMPORTANT.

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

AYANT appris que M. L. de Saulles avait l'intention de poursuivre rigoureusement, cet hiver, en sa qualité de cessionnaire de la PATENTE DE M. MELSENS, pour les Etats Unis, toute violation de son *privilège*, nous nous sommes adressés à lui et avons conclu un arrangement par lequel les habitants qui achèteront de nous du Bisulphite de chaux, seront à l'abri, pour la roulaison prochaine, de toute responsabilité envers lui, résultant de l'usage de cet article dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens.

Pour les planteurs qui achèteront cet article ailleurs que chez nous, il a été fixé le DROIT DE PATENTE pour la roulaison prochaine, à TROIS PIASTRES LE BARIL de Bisulphite de chaux ainsi acheté, lequel montant sera versé entre nos mains comme agents autorisés à le recevoir.

Nous espérons que les avantages que nous offrons, joints à la qualité invariable de l'article que nous fabriquons, engageront les planteurs et ceux qui désirent l'employer, à nous accorder leur préférence.

Nous appelons l'attention sur l'avis ci-joint de M. De Saulles.

EDWARD SHIFF & Co.
Rue de la Commune, No 129.

Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1854.

Avis est donné à tous les PLANTEURS qui pourraient jusqu'ici employer ou employeront la Fabrication d'après la susdite, pour la roulaison prochaine, le DROIT DE PATENTE de M. MELSENS, en employant le Bisulphite de chaux dans la fabrication du sucre d'après le procédé Melsens ...

... J. DE SAULLES.

BI-SULFITE DE CHAUX.

NOUS avons fixé le prix de notre Bi-Sulfite de chaux, préparé par J. B. AVEQUIN, à raison de dix-sept cents (17) par gallon, baril y compris et aucun droit de patente à payer ...

EDWD SHIFF & Co,
129, rue Commune.

Avis aux planteurs et aux négociants.

LE consigné a l'honneur d'annoncer aux planteurs et marchands commissionnaires, qu'il est maintenant prêt à livrer, pour la saison, du Bisulfite de Chaux ...

H. BONNABEL.

Propriétaire du New Orléans Southern Chemical Works. Bureau au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas.

A VENDRE.

Une BELLE PHARMACIE parfaitement située, dans un quartier central et populeux du Deuxième District. Pour prix et conditions, s'adresser à ...

GRAINES DE JARDINAGE.

Nouvelle récolte de 1854.

REÇU par le Bord ... 29 septembre, par le steamer Crescent City—Un assortiment général de GRAINES POTAGÈRES ET DE FLEURS de la plus nouvelle, ainsi que graines de fourrage et de prairie, à vendre par
R. BOEH,
rue Chartres No 28

ON DEMANDE une bonne robuste ... S'adresser au No 28, rue St-Louis. 29 sep

ON demande une GARDIENNE D'ENFANT. Une personne de l'âge ... S'adresser rue Gravier. ...

INSTITUTION DE G. BOYER.

Rue Conti No 148.

RENTRÉE des classes, lundi 4 septembre.

Avis.

R. SYKES, marchand, a transporté son magasin au No 45, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks. 25 sep

Société Howard.

Bureau, No 30, rue du Camp, au premier.

LES membres ... 28 sept—12

D. I. RICARDO, secrétaire

S. DE VISSER & Co.,

Importateurs de

SUCRE DE LA HAVANE,

Cigars, Café, &c.

Ont transporté leur magasin au No 74, rue des Magasins.

CIGARES—24,000 cigares de la Havane, Regalia, Rio Hondo, du Sol, El Consuelo, ... à vendre par
H. MEUGENS,
rue de la Commune No 31

MADERE—Dry ... à vendre par
H. MEUGENS,
rue de la Commune No 31

SHERRY—Un bon stock choisi ... à vendre par
H. MEUGENS,
rue de la Commune No 31

EAU-DE-VIE—... à vendre par
H. MEUGENS,
rue de la Commune No 31

OPORTO—... à vendre par
H. MEUGENS,
rue de la Commune No 31

J. B. PREAU. — A. COUVAS. — TH. CAPITAINE.

J. B. PREAU & Co.,

Négociants Commissionnaires.

No 32 rue Gravier.

VIN DE BOURGOGNE en bouteilles ... à vendre par
FRED. LOISON,
24, rue de la Douane

Ouvriers—Ouvriers.

DE bons ouvriers bottiers ... M. G. F. BLANCARD, Encoignure Royale et Douane.

A LOUER.

LE magasin en briques à trois étages, situé au No 28 rue de la Douane ... H. DE GOER & RIFFLARD.

DAMAS—Un bel assortiment de damas laine et soie ... H. DE GOER & RIFFLARD.

CIGARES D'ALLEMAGNE—... H. DE GOER & RIFFLARD.

80, Rue de Chartres, 80.

F. RIMAILHO & Cie.,

IMPORTEURS

DE MARCHANDISES FRANÇAISES,

ANGLAISES ET ALLEMANDES,

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de :

LAINAGES
BONNETERIE,
MERCERIE,
BOUTONS,
BRETELLES,
PEIGNES,
PORTE-MONNAIES,
RUBANS,
DENTELLES,
PARFUMERIES,
JOUETS D'ENFANTS,
ARTICLES DE FANTAISIE,
&c., &c. 12 sep—1m

PAPIERS PEINTS

FRANÇAIS.

INDÉPENDAMMENT de son stock permanent qui se compose toujours de plus de 20,000 rouleaux de papier à tapisser de toutes les qualités,

LA MAISON Vve HEBERT & Co.,

149, rue de Chartres,

vient de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre :

de 3 à 6,000 rouleaux de papier peints et bordures de dessins tout nouveaux, Se divisant ainsi :

2,000 rouleaux environ pour salons, parloirs, etc,
2,000 do de à fleurs pour chambres à coucher, cabinets, etc.
1,500 do do pour salles à manger, entrées, corridors, escaliers, etc.
500 do de boiseries, ... et imitation, et assortis aux papiers ci-dessus.

... Vve HEBERT & Cie,
149 rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX,

108, Rue de Chartres 108.

CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 108, rue de Chartres ...

DELCROIX, 108, rue de Chartres.

Changement de domicile.

H. CLOSTERMANN & Co.

ONT transporté leur magasin ...

MM. L. E. DELERY & J. ELLIOTT

ANNONCENT à leurs amis et connaissances qu'ils sont établis en société depuis le vingt-quatre juin dernier, pour ce qui concerne le traitement des animaux domestiques.

Ils les préviennent, en même temps, qu'incessamment ils vont ouvrir une branche de leurs établissements vétérinaires dans chaque district de la ville.

Leur hôpital principal demeure situé rue Perdido No 3, entre St-Charles et Carondelet, Nile Orléans.

3 oct—4 m. L. E. DELERY & J. ELLIOTT

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA LOUISIANE

Au coin des rues Camp et Lafayette.

CETTE Institution a été organisée en vertu d'une loi d'incorporation adoptée par la dernière Législature de cet Etat et sera ouverte jeudi 3 du courant.

Le but de cette institution, est simplement celui d'une Banque d'Epargnes. Elle a pour but d'offrir à tous un moyen d'accumuler leurs épargnes. Il est déclaré dans la charte que le plus petit montant, même une pièce de dix cents, sera reçu en dépôt.

L'intérêt de l'argent déposé sera comme suit :

Dépôts, pas moins de 30 jours ni plus de 90 jours—3 pour cent par an.

Dépôts, pas moins de trois mois et pas plus de mois—4 pour cent par an.

Dépôts, pour plus de 6 mois—5 pour cent par an.

L'argent déposé sujet à demande sera reçu, mais il ne sera pas accordé d'intérêt.

Le vendredi, les femmes seulement déposeront leurs épargnes.

DIRECTEURS :

W. H. Garland, James M. Forgery,
Pat. Irwin, Jno Coleman,
Geo C. Lawrason, Dennis Cronan,
R. L. Robertson, Jno B. Camden,
W B Bobb, Henry M. Rand.

W. H. GARLAND, président

Nile Orléans, 2 août 1854.

ON demande une gouvernante anglaise. S'adresser rue Toulouse No 184. 3 oct—3

ON demande une jeune dame, Française ou Créole, pour enseigner le piano et le chant dans un pensionnat de demoiselles, à la campagne. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes références. S'adresser au bureau de l'*Abeille*.

UN OUVRIER FERBLANTIER parlant français et connaissant le travail de bâtiment, trouvera de l'emploi rue Douane, 93. 3oct

MAGASIN DE TAPIS.

22, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de l'Angleterre et du Nord, un assortiment considérable et bien choisi des articles suivants :

TAPIS—Wilton, velours, Bruxelles, Tapisserie, Aubusson trois plis impérial et supérieur, grain supérieur et commun, Vénitiens, Chanvre, &c. &c.

TOILE CIRÉE POUR PLANCHERS—Nouveaux dessins, de différentes qualités, coupée d'après la grandeur des appartements.

Nattes, Tapis de table, stores, tapis à mettre à dessins en laine et en toile, baguettes d'escaliers, étoffes en crin. Le tout vendu au plus bas prix du marché par

19 sept—sb A. BROUSSEAU & Co.

Deux magasins d'encoignure, en face du marché Poydras.

A LOUER—Les deux magasins en briques, avec résidence au-dessus, situés, l'un au coin des rues Cirque et Poydras (côté Sud), l'autre au coin des rues Cirque et Poydras (côté Nord), tous les deux en face de l'extrémité inférieure du marché Poydras. Plusieurs petites maisons, derrière ces magasins, sont également à louer. S'adresser, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, à
SAMUEL J. PETERS Jr
Au coin des rues Bienville et Vieille Levée

A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Café Verandah Conti, rue Conti, au dessous de l'hôtel. Livraison en sera faite à la fin du présent mois. S'adresser à l'hôtel.

3 oct—1 m 3ps J. GARNIER

Changement de domicile.

BERNARD TURPIN, chaudronnier, rue de la Vieille Levée No 20, a transporté son magasin et ses bureaux rue des Magasins, No 47.

LIBRAIRIE DE Vve. HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.

AVIS.

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes abonnées aux *diverses publications françaises*, que nous avons reçu les livraisons de tous nos journaux de *Modes*, de *Littérature*, &c. &c. et qu'elles peuvent les faire réclamer chez les soussignés.

Vve HEBERT & Co.

POUR LA TOUSSAINT,

Papier noir glacé

A VENDRE

Par RAME, par MAIN et par FEUILLES

Chez Vve. HEBERT & Co,
149, rue de Chartres

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Vve HEBERT & Cie,

149, RUE DE CHARTRES,

REÇU par le steamer Crescent City :

Brochures, éditions à bon marché,

La Russie—Sur Custine,
L'esclavage en Russie—Clémence Robert
Les Turcs et les Russes—Lamarche.
La Turquie et la Russie pour suivre les opérations du théâtre de la guerre.
Le Danube, la mer Noire et la Baltique,
L'Orient défendu par la France, l'Angleterre et l'Autriche.
L'Echo de la guerre.

Plusieurs de ces brochures sont accompagnées de gravures et de CARTES.

L. Marmier, du Danube au Caucase, in 12 relié. Petite Encyclopédie des connaissances utiles ... Mémoires de Céleste Mogador, 5 vols.

EN magasin et à vendre par le soussigné—350 barriques vin rouge ... vin blanc ...

CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville

BEURRE DE GOSHEN—... BRUGUIERE & Co,
16 rue Bienville

VANILLE—4 boîtes vanille, à vendre par
BRUGUIERE & Co,
16 rue Bienville

CIGARES—73 000 cigares ... BRUGUIERE & Co,
16, rue Bienville

TABAC—... BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

A VENDRE ... J N CURIEN, 21 rue Toulouse

A VENDRE à livrer par le navire Europea ...

A TTENDU par le navire Malhouse du Havre ... J N CURIEN, 21 rue Toulouse

AVIS.

TAILLEURS ET CORDONNIERS,

ATTENTION !!!

ON a besoin immédiatement de plusieurs ouvriers tailleurs et cordonniers. Il est inutile de se présenter si on n'est pas capable. S'adresser chez B. LAVIE, No 2, Nouveau Bassin.

$10 de récompense.

PARTI marron de chez Mr. J. M. Laprée, le nègre HENRI, âgé d'environ 15 ans, taille d'environ 4 pieds et demi, ... Henri est de la paroisse St-Charles, Louisiane. S'adresser à C. A. BARRIERE & FRERE, Rue de Chartres No 30

EN débarquement du vapeur Black Warrior—... J. J. ADAMS & CO.

EN magasin—... LABATA, GANDOLFO & Co.

Corsets sans coutures.

3 caisses de corsets sans coutures, assortis ... à vendre par
FRED. LOISON,
24, rue de la Douane

CHAPEAUX DE PAILLE. Par les derniers navires arrivés du Havre ... FRED. LOISON, 24, rue de la Douane

EN débarquement du navire Deux Sœurs, venant de Bordeaux : ... V. & A. MAIGNAN.

A. GRANER,

Charpentier, Constructeur et Entrepreneur pour le transport des maisons,

Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District.

IL entreprendra le transport, le nivellement et la réparation des maisons, sur la rue et dans les campagnes ...

MAGASIN DE QUINCAILLERIE A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre son magasin situé au No 21, rue Condé, près de la Place Jackson et de la Cathédrale. Pour quiconque voudrait entrer dans ce genre de commerce, c'est une occasion des plus favorables ... W. ARMSTRONG

AUX PHARMACIENS.

A VENDRE, pour cause de santé, aux conditions les plus libérales :

UNE GRANDE PHARMACIE, ... S'adresser pour les conditions de la vente, à ... BROUSSARD, Pharmacien, Encoignure ... Royale et Hôpital

Aux consommateurs de coton.

LE soussigné qui fait manufacturer expressément pour les établissements de coton, ... à vendre par URIAH A. POLLARD & Co, 74, rue du Canal, près Chartres

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Samedi, 7 octobre.

GRAND CONCERT A LA JEUNESSE POUR VENIR AU SECOURS DES MALHEUREUX DE LA VILLE DE GALVESTON,

sous le patronage de

L'ASSOCIATION HOWARD.

Concert offert par

M. E. LEHMANN, chef d'orchestre du ... de quarante musiciens d'orchestre et de plusieurs amateurs.

PROGRAMME.

1re partie.

1—Ouverture de Gustave III ... Auber
2—Fantaisie sur la flûte par M. Jacob. Les fleurs du Théâtre Allemand.
3—L'Ouragan—Quadrille à grand orchestre ...
4—L'Ange déchu, romance chantée par M. J. Massas, de l'Opéra Français. A. Vogel
5—Prima Donna, valse ... Jullien
6—Grande fantaisie pour le piano, exécutée par Mlle M. ... Wallace
7—Duo de ... chanté par ... Hérold
8—L'Andalouse, ... à grand orchestre ... Lehmann

2e partie.

9—Ouverture d'Oberon, à grand orchestre ... Weber.
10—Grand solo de violon par M. F. Buchholtz ...
11—... à grand orchestre ... Jullien.
12—Air de ... chanté par M. ... Verdi.
13—Fantaisie de ... pour violoncelle ... Marschall
14—Grande valse du Prophète, à grand orchestre ... Meyerbeer.
15—Rondo du ... Chanté par ... D'Albert.
16—Les Vêpres ... Polka à grand orchestre ... Lehmann

Les portes seront ouvertes à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures.

Prix des billets ... $1

On peut obtenir des billets au bureau de l'Association Howard, rue du Camp près de la rue Gravier, et dans tous les magasins de musique, librairies, hôtels, etc.

On peut retenir des sièges au magasin de musique de Benoit.

AVIS AUX MARCHANDS.

AUGUSTE GIRARD & Co.

No 6, rue Bienville, au premier.

VIENNENT de recevoir par le Wurtemberg du Havre, un bel et grand assortiment de broderies et autres articles tels que :

Bandes, Guipures, Jupons-Guipure, Cols de Brodés, Jaconas, ... Dentelles, Rubans ... Mouchoirs ... Bonnets ... et une foule d'autres articles de nouveauté ... 21 sept—3m

LOUIS DUCOURNAU,

Rue Royale, encoignure St-Pierre,

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés : ... sucre ... tabac ...

LS DUCOURNAU,
23, rue de Chartres, entre Douane et Conti

LA MAISON J. E. LELIEVRE,

LIBRAIRE,

Rue Bienville, No 210.

ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de France son magnifique assortiment de fournitures pour fleurs ...

NOUS appelons l'attention particulière des acheteurs sur ... Dentelles ... Broderies ... Bonnets ... Couvre-pieds ...

A. GROSSENBACHER & BECKER ...

EN débarquement du navire Deux Amis, de Bordeaux :—... vin rouge Bourg, 1854 pour famille ... CAVELIER & MAXENT

EN débarquement du navire Mary Herrill, de Bordeaux :—40 barriques vin ... La Rose ... Chateau Margaux ... CAVELIER & MAXENT

EN débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux :—180 caisses de ... FERROS FRERES.

DIVERS—... FERROS FRERES.

Demande d'une maîtresse de Français.

ON désire une personne ...

UNE demoiselle ... de Domestique ...

A VENDRE.

LA propriété située au coin des rues Remparts et Dumaine ... Robert Jackson et Cammack.

J. H. VIGO.

J. B. HENRIQUEZ.

VÊTEMENTS DE MODE,

ET

LINGERIE POUR HOMMES,

Malles, Valises, Sacs de voyage, &c.

No. 24, rue St Charles.

Trois portes au-dessous de l'Hôtel Verandah.

NILE ORLÉANS. 20 sept—3m

JOHN M. BURK,

Sellier,

No 51, Passage de la Bourse.

Il continue son commerce ... 18 sep—4m

VOORHIES, GRIGGS & Co.,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No 15, RUE TCHOUPITOULAS,

NILE-ORLÉANS.

ARNOUX,

ENCOIGNURE DES RUES DUMAINE ET CHARTRES

MAISON PONTALBA.

... robes, de barège à volants, ...

G. LAVIN,

No 5, rue St Charles entre Canal et Commune,

En détaillant.

Deux caisses CHOCOLAT A LA CRÊME pour soirées, en boîtes ...

J. CASSEGROUR,

MARCHAND TAILLEUR,

No 77 Rue St-Charles, No 77

Entre celles Union et Perdido.

INFORME ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps ...

J. CASSEGROUR

Changement de domicile.

P. ALEXANDRE LANAUX a transféré son magasin au No 26, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St Louis. 14 sept—3m

Magasin à louer.

A louer pour le 1er octobre prochain ... coin Chartres et St Pierre.

A LOUER.

Le magasin en briques à trois étages, situé dans la rue de la Vieille-Levée, No 20, maintenant occupé par M. Bernard Turpin ... H. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES SECHES.

LES consignataires annoncent aux marchands que le ... de marchandises françaises, ... RICHARD, ALDIGE & Co, Rue de Chartres, No 23, au premier.

A VENDRE ... RICHARD, ALDIGE & Co.

CHAMPAGNE ...

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du Recorder du 2d District.

Nouvelle-Orléans, le 2 octobre 1854.

AVIS est donné que les ROLLS D'ASSESSEMENTS du Second District sont maintenant prêts à être examinés et corrigés à l'Hôtel de Ville du Second District, et que les dits Rolls resteront ouverts pendant trente jours à compter de cette date, conformément à la loi, de dix heures du matin à trois heures de l'après midi. CLEMENT RAMOS, Recorder

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1854.

AVIS est donné que le tableau d'assessement du Premier District pour maintenant être examiné et rectifié, au City Hall, au bureau du ... Recorder.

AUX DAMES! AUX DAMES!

GRAND SACRIFICE !

75 pour cent au-dessous du premier prix.

PAR P. & E. REILLY,

Au coin des rues Canal et Royale.

NOUS annonçons hier que nous vendrions nos SOIERIES AVARIÉES, etc., à 75 pour cent au-dessous du premier prix d'importation ...

P. & E. REILLY,
Enc. Canal et Royale

AU NOUVEAU MAGASIN

DE CHAPELLERIE,

22, Rue de Chartres.

GRAND DEBALLAGE DE CHAPEAUX NOUVEAUX.

Le consigné a l'honneur d'annoncer au public de la ville ... J. J. ALBERT, 22, rue de Chartres.

Demande de Professeur.

ON demande un PROFESSEUR D'ESPAGNOL, parlant l'anglais ou le français. S'adresser à JOS. LISBONY, Rue St-Louis, No 62.

NATTES ESPAGNOLES.—30 balles venant d'être reçues par le navire Sarah Parkington, à vendre à bas prix, par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune

VIN DU RHIN.—Quelques caisses ... à vendre par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE.— ... H. MEUGENS, 31, rue de la Commune

CHAMPAGNE—Quelques caisses de Champagne des marques Charles Fierre, Club Wine, de l'Étoile et marques de Verzenay. A vendre par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune

EN magasin—30 barriques Marques ... J. LABATA, 11, rue Jefferson, 13, Toulouse

EN débarquement de l'Eugénie, de Bordeaux, et à vendre par le consigné : 250 caisses sardines ... J. LABATA, 11, rue Jefferson, 13, Toulouse

ATTENDU de Marseille et à vendre par le soussigné :—200 paniers huile d'olive ... J. LABATA

PLATS ... C. T. BUDDECKE & Co.

Marchandises nouvelles.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à notre clientèle que nous venons ... BILLGERY & REGGIO.

Bottes et Souliers.

Le consigné ... G. W. DUNBAR, No 5, rue des Magasins.

Brodequins Russet Bottes pour plantations ... G. W. DUNBAR.

Chapeaux, Chapeaux.

Je reçois ... G. W. DUNBAR, No 5 rue des Magasins.

MARCHANDISES NOUVELLES,

HABILLEMENTS D'ENFANTS

POUR L'HIVER.

No 36, Rue de Chartres.

NOUS recevons ... LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

COMPAGNIE E. DES NATIONAL GUARDS

Attention !!!

Vous êtes invités d'assister à l'exercice de la compagnie dans les MARDIS et l'exercice de la compagnie tous les VENDREDIS, à 7 heures du soir, à la salle d'Armes ... Par ordre du capitaine. J. B. SORAPURU, lieutenant

SUCRE—60 barils ... VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas.

FARINE—100 barils de ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

GRAISSE—150 barils ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

HUILE DE GRAISSE—100 barils ... VOORHIES, GRIGGS & Co.

Samedi dernier, 30 septembre, un nègre conduisit à mon établissement un CHEVAL bai, n'ayant pas de fers ... THOMAS WHITE, No 77, rue Ste Anne

$10 de récompense.

Seront payés à qui ramènera à la propriété de M. Vervet, à Alger, ou 25, pour le ... le nommé SALLY ... R. LESCEUF.

A LOUER,

Un vaste Terrain, parfaitement entouré, situé rue des Champs-Elysées, à un îlet du rail road du Golfe du Mexique, et convenable pour un dépôt de charbon ou de bois. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

Aux lithographes et aux fabricants de cigares.

PAPIER—Trois caisses de papier satiné, grand éléphant, différentes couleurs, en magasin et à vendre par ANTO. COSTA, 16, rue de la Douane

BEURRE—Quelques boîtes de Goshen première qualité, en magasin et à vendre par ANTO. COSTA, No 16 rue de la Douane

Sucre, Cigares, &c. de la Havane.

300 CAISSES sucre blanc, brut, &c. de la Havane.

50 balles tabac de Cuba, en feuilles.
25 caisses confitures assorties.
15 barils cigarettes.

Et cigares de la Havane de toutes qualités ... MORENO FRERES, No 34 Vieille Levée

ATTENDU par le St Patrick, de New-York—100 sacs Cacao de Guayaquil ... ANTO. COSTA, 16 rue de la Douane

EN débarquement du brick Adam Gray ... ANTO. COSTA, 16 rue de la Douane

CAFE—... ANTO. COSTA

TABAC—... ANTO. COSTA

CIGARES de la Havane ... ANTO. COSTA, 16 rue de la Douane

PAPIER POUR CIGARETTES ... ANTO. COSTA

AVIS.

LES créanciers de la succession de feu BERTRAND COMBE sont invités à présenter leurs réclamations ...

TOILES—Toiles d'Irlande ... O. B. GRAHAM, rue Gravier No 96

Burlaps d'Écosse.

5 BALLES ... O. B. GRAHAM, rue Gravier No 96

15 CAISSES ... O. B. GRAHAM, rue Gravier No 96

DEPLACEMENT DU BUREAU.

MM. A. B. Dorsey et M. P. Burke ... 2 oct

Changement de domicile.

E. DUCHAMPS, a transféré son magasin ... Chartres et Vieille Levée ...

ATTENDU ... ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

JAMBONS ... C. T. BUDDECKE & Co.

PIPES ... C. T. BUDDECKE & Co.

ÉPAULES ... P. COOK & Co, 48, rue Poydras

... P. COOK & Co, 48, rue Poydras

DAMEJEANNES ... C. T. BUDDECKE & Co.

WHISKEY ... C. T. BUDDECKE & Co.

LEMONS ... P. COOK & Co, 48, rue Poydras

DEMANDE DE BARBIERS.

ON demande deux bons Barbiers. S'adresser rue de Chartres, No 164

UN SUCRIER récemment arrivé, désirerait se placer dans une habitation. S'adresser chez Reinders, confiseur, encoignure Remparts et St Pierre.

Gants Jouvin ! Gants Jouvin !

REÇU par LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville : 200 douzaines gants Jouvin, garantis véritables.

A VENDRE.

LE griffe WILLIAM, âgé de 22 ans, excellent ... S'adresser à AUGUSTE TOURNÉ, 95, rue Commune.

CHEMIN DE FER DE LA Nile ORLEANS

A Thibodeauxville.

MAINTENANT que le susdit chemin est terminé, nous croyons devoir annoncer aux habitants des deux villes que notre assort... de marchandises d'hiver est complet ... U. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge sur la Levée No 1

A VENDRE.

MME. Vve CHAERY, étant décidée à se retirer des affaires, offre à vendre son FONDS DE MAGASIN ...

A LOUER.

LE rez-de-chaussée du magasin No 4 Front Levée, entre Douane et Bienville ... HALL & RODD, 4 Front Levée.

MOUSSE ... A. LAFOREST.

ON demande quatre NÈGRES ... HALL & RODD, 4 Front Levée

ON demande quatre ... HALL & RODD

COUVERTURES DE LAINE—... H DE GOER & RIFFLARD

Bains gratuits pour les propriétaires d'esclaves.

ON désire acheter ... J. R. DESSESS, Courtier

CHABOK—... R. CAMONAC & Co, 30 Vieille Levée

HOUBLON—... H M BARLOW & Co, 18, rue du Canal

PAPIER pour enveloppes ... H M BARLOW & Co

H M BARLOW & Co, 18, rue du Canal

PRODUITS CHIMIQUES ... H M BARLOW & Co, 18, rue du Canal

CAMPHRE—... W F VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée

HUILE DE LIN—... W F VREDENBURGH & Co.

ESPRIT DE THEREBENTINE—... W. F. VREDENBURGH & Co, No 29, Vieille Levée

VIN ROUGE—16 barriques ... W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

MAQUEREAUX—300 barils ... W. F. VREDENBURGH & Co.

INDIGO—... F. V. VREDENBURGH & Co, No 29, Vieille Levée

CHANDELLES—... W. F. VREDENBURGH & Co.

WHISKEY—... W. F. VREDENBURGH & Co.

Aux courtiers de sucre.

A VENDRE PAR URIAH A. POLLARD & Co, No 74 rue du Canal, près Chartres — Un petit envoi de ... sucre ...

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,

De la nouvelle récolte de 1854.

Carotte demi-longue, carotte courte, Radis demi long, radis long, radis noir, Laitue ... Chicorée ... Navet ... Chou rouge, chou Bonneuil, chou ... Salsifis, Panais demi-long, Persil ... Betterave ... Céleri ... Oignons ... Moutarde ... A vendre à des prix modérés, chez J. MERARD, rue Vieille Levée, 151 entre Hôpital et Quartier

J. T. ... ,

Marchand de Graines, ... Botaniste, ... rue Condé et Vieille Levée.

GRAINES DE JARDINAGE,

Et de Fleurs.

REÇU d'Europe par le navire Eugénie, et du Nord par le steamer Crescent City et le Black Warrior ...

COLLEGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Rue du Champ... Incorporé par un acte de la Législature, approuvé le 14 mars 1854.

Bureau d'Examen.

ERASTUS EVERETT, Président ex-officio.

M. Alfred Hennen,
L'hon. Cornelius Voorhies
J. S. Copes, M. D.
...

2000 ...